

LE PARTICIPE PRÉSENT

A. FORMATION

Le participe présent est une forme adjectivale du verbe. Une fois formé, il se décline par conséquent comme un adjectif : de la 2^e classe à la voix active, de la 1^{re} classe à la voix médio-passive.

Voix active

radical + o + vt + désinences

Voix médio-passive

radical + o + μεν + désinences

Ex :

	Actif		Médio-passif	
	Nom. sg.	Gén. sg.	Nom. sg.	Gén. sg.
Masc.	παιδεύ-ω-ν	παιδεύ-ο-ντ-ος	παιδευ-ό-μεν-ος	παιδευ-ο-μέν-ου
Fém.	παιδεύ-ουσα	παιδευ-ούσ-ης	παιδευ-ο-μέν-η	παιδευ-ο-μέν-ης
Neutre	παιδεῖ-ο-ν	παιδεύ-ο-ντ-ος	παιδευ-ό-μεν-ον	παιδευ-ο-μέν-ου

La forme du nominatif féminin singulier provient d'un phénomène fréquent en grec : l'**allongement compensatoire**. Lorsque, par composition d'une forme nominale ou verbale, la double consonne **vt** se trouve suivie de la consonne **σ**, le **vt** tombe. Dans sa chute, la double consonne **vt** allonge la voyelle qui précède (ici, **o** devient **ou**).

Ex : παιδεύω au part. prés. (nom. f. sg)
 ↳ παιδεύ-ο-ντ-σα → παιδεύουσα

ἄρχων, ἄρχοντος au dat. pl.
 ↳ ἄρχοντ-σι → ἄρχουσι

B. EMPLOIS

Les emplois du participe en grec sont particulièrement nombreux et riches. Voici trois de ces principaux types d'emploi :

- **Le participe explicatif** : il apporte à la phrase une explication, se rapprochant par là de notre participe, de notre gérondif ou d'une proposition relative. Selon le contexte, il peut même exprimer une circonstance (de temps, de cause, de condition, etc.).

Ex : Ἡ ἡμετέρα γῆ εὖ θεραπευομένη πολλά φέρει.

→

- **Le participe déterminatif** : il définit un individu ou une catégorie par l'indication d'un caractère spécifique et se construit comme un simple adjectif épithète soit avec enclave, soit avec un répétition de l'article.

Ex : (avec enclave) Οἱ τὴν γῆν ἐργαζόμενοι δοῦλοι } κάμνουσι.
 (double article) Οἱ δοῦλοι οἱ τὴν γῆν ἐργαζόμενοι }

→

- **Le participe substantivé** : comme nous l'avons déjà vu, le participe grec peut être substantivé. Il est alors précédé de l'article et se traduit par « celui qui ... », « celle qui ... », etc.

Ex : Ὁρῶμεν τοὺς ἐν τοῖς ἀργοῖς ἀνδρείως ἐργαζομένους.

→